

**Déclaration liminaire – CDEN du 21 novembre 2022**

**Intervention de l’UNSA Éducation**

M. le préfet, M. le Directeur Académique,

La déclaration UNSA Éducation de ce jour, ne traitera que d’un sujet : la mixité sociale dans les écoles et EPLE de notre département.

En effet, suite à une décision de justice, le ministère de l’éducation nationale a été conduit à rendre publique les IPS (indice de position sociale) de chaque école, collège et lycée de France. Ont d’ores et déjà été publiés les chiffres pour les écoles et les collèges. Les indices des lycées devraient paraitre prochainement. Cela concerne les établissements publics et privés sous contrat. Ainsi désormais chacun peut observer, chiffres à l’appui, les ravages de la ségrégation sociale dans notre système éducatif, notamment lié à l’enseignement privé- essentiellement religieux- dans l’entre soi scolaire des plus favorisés. Pour le CNAL (comité national d’action laïque), dont l’UNSA Éducation est membre, le constat est accablant.

Au niveau de notre région, les tableaux des IPS en écoles et collèges montrent notamment que les établissements privés concernent majoritairement un public scolaire favorisés. Quels sont les chiffres ?

La moyenne des IPS au niveau des collèges nationalement est de 103,3 et la moyenne de notre région académique est de 104,3 avec une médiane, quasiment la même, de 104,2. Par contre lorsque l’on regarde les répartitions entre les établissements publics et privés, il y a une différence puisque 67% de l’ensemble des établissements privés sous contrat sont au-dessus de cette médiane contre 43% de l’ensemble des établissements publics. Ce point a été largement décrit et montré par des graphiques dans le journal le monde qui parle entre-autre du collège costa gavras au Mans avec un indice IPS de 53, 8 alors que dans la même ville, les 4 collèges ayant le plus gros IPS (indice entre 125,2 et 133,6) sont des collèges privés sous contrat.

La moyenne nationale des IPS dans les écoles est de 102,7 et dans notre région la moyenne est de 103,7 et la médiane de 103. De même lorsque l’on regarde la répartition, on arrive à 61% de l’ensemble des écoles privés sous contrat qui sont au-dessus de cette médiane contre 43% de l’ensemble des écoles publiques.

Et ces chiffres sont encore plus alarmant dans les départements où le nombre d’écoles privés sous contrat est important par rapport au public.

Ces indices déjà éloquents, ne concernent que les établissements privés sous contrat et pas les établissements et écoles privées hors contrat qui par des moyens médiatiques mais aussi financiers sont malheureusement fortement accompagnés par notre région et quelques départements. Autrement dit de l’argent public est utilisé au détriment de la mixité sociale et du service public d’éducation. C’est le cas, pour le cours Le Gouvernail à Angers et l’école Jules-Vernes au Mans.

 Le rôle central de l’enseignement privé dans la ségrégation scolaire est un secret de polichinelle, dont tous les acteurs du système éducatif ont parfaitement conscience. Désormais, la publication des indices de position sociale vient objectiver cette situation et le constat est sans appel : l’enseignement privé concentre les élèves issus des milieux favorisés. C’est peut-être la principale raison de son existence.

 Or, c’est l’argent public qui le finance à hauteur de 73 % ; à cela s’ajoute le manque à gagner fiscal lié à des dons défiscalisés à des fondations qui n’alimentent que des établissements privés. La question de leur reconnaissance d’utilité publique est posée.

À plusieurs reprises, l’Unsa Éducation à travers le CNAL a demandé à la Cour des comptes d’évaluer le montant global de la politique de financement public de l’enseignement privé. Sans réponse.

Pour l’UNSA Éducation, mélanger les enfants et les adolescents quelle que soit leur origine sociale est une condition essentielle de la réussite scolaire de tous. Ce serait aussi favorable à la laïcité, car dans les écoles et collèges ségrégués, la revendication religieuse est plus forte. Il faudra donc beaucoup de lucidité et de courage pour faire Nation à travers l’École. La réussite de tous les élèves et notre avenir démocratique en dépendent.

Merci de votre attention.

Intervention d’Emmanuel NEFF pour l’UNSA Éducation